



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS
DES VALLONS DE VILAINE

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO TRAOÑIENNOÙ
AR GWILEN

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

Nombre de communes :	25
Population totale en 1999 :	41 624
Évolution 1990 -1999 :	+ 10,6 %
Superficie :	620 km ²
Densité :	67 habitants au km ²

Source : INSEE

Carte I – Présentation du pays des Vallons de Vilaine



Le pays des Vallons de Vilaine est, après ceux de Nantes et de Machecoul, le pays le moins étendu de Bretagne ; il a de plus une **faible densité de population**. Les deux principales unités urbaines (Guichen, 6526 habitants, et Bain-de-Bretagne, 5516 habitants) sont entourées de communes peu équipées du point de vue des services. L'influence de ces deux villes décroît néanmoins au nord en raison de la proximité de l'agglomération rennaise.

En effet, la proximité de l'agglomération rennaise confère à ce territoire les caractéristiques d'**un pays périurbain**. On peut en particulier souligner l'**évolution démographique** (augmentation à un rythme soutenu de la population depuis les années 60), mais aussi une différence marquée entre le nord et le sud.

Les **nouveaux arrivants**, particulièrement nombreux ici (près d'un tiers des habitants du pays n'y habitaient pas en 1990), sont à plus de 80 % des jeunes actifs accompagnés de leurs familles. En conséquence, les plus de 60 ans représentent moins de 20% au nord contre plus de 30 % au sud.

Par ailleurs, le **taux de chômage** est ici nettement **inférieur à la moyenne régionale**, mais la **population active résidente** (en forte augmentation) est composée de personnes travaillant davantage dans le pays de Rennes (une sur deux) que sur le pays des vallons de Vilaine (38 % d'entre elles seulement). Sur place, Bain-de-Bretagne est le **principal pôle d'emploi** avec un quart des emplois du pays.

L'économie locale est diversifiée. Le **secteur de l'automobile** (sous-traitants de Citroën) domine dans l'industrie. L'**agroalimentaire**, employeur conséquent, est notamment orienté vers l'industrie des viandes.

Source : INSEE

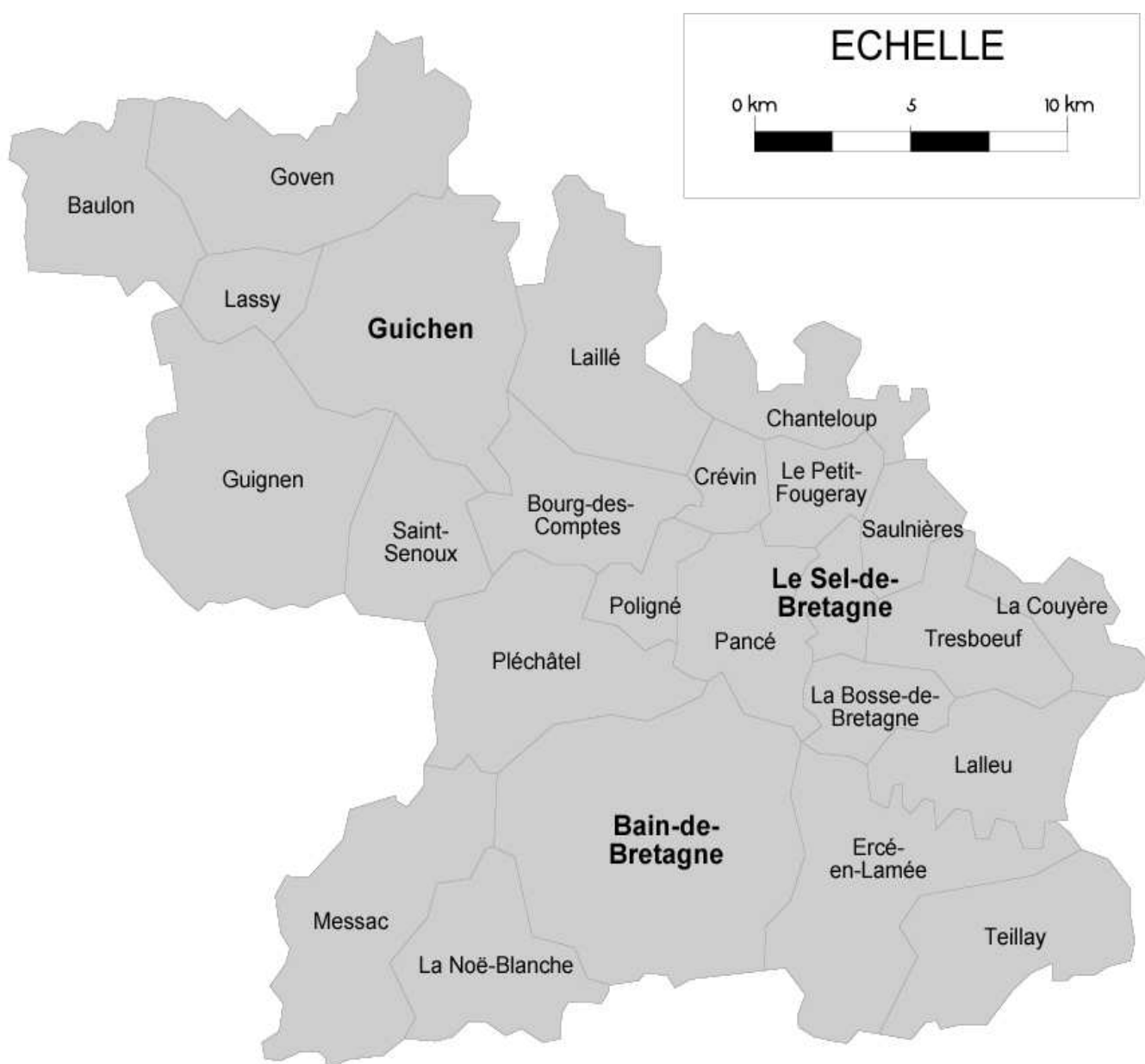
LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, on estime à une centaine le nombre de brittophones dans le pays des Vallons de Vilaine, soit 0,2 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est plus traditionnellement de langue bretonne depuis plusieurs siècles. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est intéressant de souligner le fait qu'en Ile-et-Vilaine la proportion des bretonnants dans les différentes classes d'âges est la mieux équilibrée des 5 départements bretons¹ (les 3 départements de Basse-Bretagne connaissant un fort vieillissement de leur population brittophone).

Carte II – Présentation des communes du pays des Vallons de Vilaine



¹ Données : INSEE

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays des Vallons de Vilaine - rentrée 2003



A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

A l'heure actuelle, il n'existe pas de site d'enseignement bilingue dans le pays des Vallons de Vilaine.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays des Vallons de Vilaine à l'heure actuelle.

L'inspection académique d'Ille-et-Vilaine pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une **action de sensibilisation** à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, aucun enseignement de breton n'est proposé dans les établissements publics du pays des Vallons de Vilaine. Seul le gallo y bénéficie de cours qui ont concernés 53 collégiens du collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne au cours de l'année scolaire 2002/2003.

On est en droit de se demander si un enseignement du breton ne serait pas susceptible d'intéresser suffisamment d'élèves pour être mis en place (au collège notamment). Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait en tout cas souhaitable pour s'en assurer.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante en ce domaine : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

On remarque toutefois que la part du secondaire dans la population scolaire du pays est réduite : moins d'un élève sur 3 est ici en collège ou en lycée alors que la proportion est d'un sur deux pour l'ensemble de la Bretagne. Le déséquilibre est encore plus net en lycée : seulement 6,8 % des élèves du pays sont inscrits dans l'unique lycée (situé à Bain-de-Bretagne) quant la moyenne régionale dépasse les 21 %. Il paraît donc clair que la majorité des adolescents habitants le territoire et en âge d'être scolarisés dans le secondaire le sont en fait en dehors du pays des Vallons de Vilaine (et ce très probablement au profit du pays de Rennes).

3 - Enseignement supérieur

Aucun établissement d'enseignement supérieur ne propose de cours de breton en pays des Vallons de Vilaine.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

Au cours de l'année scolaire 2003/2004, des cours du soir de breton assurés par Skol an Emsav étaient proposés aux adultes du pays sur la commune de Guichen. A la rentrée 2004, c'est l'association Dorn ha dorn qui prend la relève de l'association rennaise.

Des cours de breton sont de plus dispensés sur la commune de Bain-de Bretagne par l'association Bain de Cultures.

Au total, une vingtaine d'adultes du pays ont suivi ces cours au cours de l'année 2003/2004.

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DES VALLONS DE VILAINE

En 1998, **le Conseil général d'Ille-et-Vilaine** a décidé de ne pas opter pour la signalisation directionnelle bilingue dans l'immédiat. Une réflexion a cependant été entamée en 2002 sur la mise en place d'une signalisation touristique et patrimoniale en breton.

Le breton peut être présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative des communes du pays des Vallons de Vilaine, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces communes n'a encore accompli de tels aménagements.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Seul un cinquième des communes du pays des Vallons de Vilaine (5 sur 25) ont participé à cette enquête, ce qui est inférieur au taux de participation obtenu sur l'ensemble de la Bretagne (24,6 %), mais équivaut au taux de participation du département d'Ille-et-Vilaine (20,5 %). Sur le territoire de ces communes ne vivaient que **12,8 % de la population** totale du pays lors du recensement de 1999 (les municipalités de Guichen et Bain-de-Bretagne, en particulier, ne s'étant pas exprimées).

Carte IV - Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays des Vallons de Vilaine, les communes ayant participé à l'enquête se sont majoritairement dites en accord (4 sur 5) avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

Elles sont aussi d'accord (4 sur 5) avec l'affirmation suivante : « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays des Vallons de Vilaine vont dans le même sens que celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent en effet l'approbation générale). Cela traduit bien le **fort attachement à la langue bretonne** et sa **valeur identitaire incontestable**.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays des Vallons de Vilaine ayant participé à l'enquête témoignent peu d'intérêt quant au lien pouvant exister entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes. Seule la municipalité de Teillac a dit avoir déjà fait réaliser une enquête sur les toponymes de son territoire. Il est probable que les autres mairies considèrent que le breton n'a pas eu d'influence ou une influence que très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

Quant à l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, Teillac dit être prête à l'utiliser dans son bulletin municipal.

3 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Au niveau de la promotion de l'emploi de la langue bretonne, aucune municipalité du pays des Vallons de Vilaine ne s'est dite prête à engager quelque mesure que ce soit. Elles ne sont pas plus nombreuses à s'être déclarées disposées à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue.

L'ensemble de ces données montre que les communes du pays des Vallons de Vilaine qui ont participé à l'enquête n'accordent pas de réelle importance au développement de la langue bretonne sur leur territoire bien qu'elles reconnaissent sa valeur identitaire.

Il est probable qu'elles se sentent peu concernées par le sujet étant donnée l'histoire linguistique du pays. Il faut reconnaître par ailleurs que certaines questions de l'enquête ne tenaient peut-être pas assez compte de ce point dans leurs formulations.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Vie culturelle, loisirs et sport.

A l'heure actuelle, dans le pays des Vallons de Vilaine, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents. Il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré si ce n'est que l'association Bain de Cultures organise des cours de chant en breton à Bain-de-Bretagne.

L'association Dorn ha dorn prévoit néanmoins d'organiser pour l'année scolaire 2004/2005 des rendez-vous bretonnants mensuels.

Cette association est d'autre part le seul signataire de la campagne Ya d'ar Brezhoneg à être basé dans le pays des Vallons de Vilaine. Il s'agit d'une campagne qui a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Il faut reconnaître que par manque d'effectifs et de partenaires sur le territoire considéré, l'Office de la Langue Bretonne n'a pas encore pu mener une campagne de sensibilisation adéquate sur le pays des Vallons de Vilaine.

2 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Sur le pays des Vallons de Vilaine, France 3 Ouest diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le territoire considéré reçoit ainsi les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants. Mais le pays des Vallons de Vilaine ne reçoit malheureusement pas le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par France 3 Iroise.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪Radio

Sur le pays des Vallons de Vilaine, seule **Radio Bleu Armorique** propose en 2003/2004 une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

A l'heure actuelle, on n'observe pas de façon stable les éléments d'une dynamique en faveur de la langue bretonne dans le pays des Vallons de Vilaine.

LA PERSONNALITE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

La place accordée à la langue bretonne sur le territoire du pays des Vallons de Vilaine est actuellement très faible. Le fait qu'elle soit le bien de tous les Bretons est toutefois reconnu par les autorités locales.

Beaucoup reste donc à faire. En pratique, il importe avant toute chose de mener une campagne de communication, et pour commencer de travailler à sensibiliser les élus, puis d'envisager des manifestations culturelles accordant une place à la langue bretonne.

POINTS A TRAVAILLER

Dans le domaine de l'enseignement, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin d'apprécier les attentes des parents d'élèves (en terme d'enseignement bilingue ou de cours de breton dans le secondaire) et de pouvoir y répondre au mieux le cas échéant.

Les pouvoirs publics locaux font preuve d'une certaine indifférence vis-à-vis de la langue bretonne tout en reconnaissant sa valeur identitaire. Un travail d'information et de sensibilisation des élus paraît donc à accomplir à ce niveau.

Le tissu associatif oeuvrant pour ou par la langue bretonne en pays des Vallons de Vilaine et/ou dans les pays voisins gagnerait à ce que sa présence sur ce territoire soit encouragée et soutenue par les pouvoirs publics locaux.

Enfin, pour ce qui concerne les médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays des Vallons de Vilaine. Il conviendrait au moins d'inciter le service public à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

SOURCES DIVERSES

- Académie de Rennes
- Les associations du pays des Vallons de Vilaine
- Les communes du pays des Vallons de Vilaine
- Conseil Régional de Bretagne
- Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
- Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
- Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
- INSEE
- Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
- Rectorat de Rennes
- UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)